



SOMMAIRE

Page 2

Les News de la commune

Page 3

Autour de l'école

Page 4

Bien vivre ensemble

Page 5

SIAY

Page 6

Etat civil

Téléthon 2020

Page 7

Infos travaux

Soutien de l'Agglo

Page 8

Sentiers pédestres : l'Echo

Vignols illuminé

Conception et Impression: Mairie de Vignols

1 Place du 11 novembre 19130 VIGNOLS

Tél : 05-55-25-81-99

Email : info@vignols.com

Internet : www.vignols.com

Facebook : Commune de Vignols

Directrice de publication : M. SOUZY

Rédaction : commission communication



Mot du Maire

Chères Vignolaises, chers Vignolais,

Je viens exprimer en mon nom, au nom du conseil municipal et des employés communaux tous nos vœux de bonheur et de santé à vous-mêmes ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers. Une pensée particulière accompagne celles et ceux qui sont dans la difficulté ou dans la peine ; nous leur adressons nos vœux de fraternité.

Le plus grand souhait que je voudrais formuler pour 2021 est que nous puissions revivre en pleine liberté, en toute convivialité. Voici de longs mois au cours desquels nous n'avons pu nous retrouver, nous rencontrer. La fête au village, les manifestations de nos associations, le Téléthon, le repas des aînés n'ont pu avoir lieu et tout cela, comme pour moi, pèse sur le moral de chacun.

2021 va être une année importante dans nos décisions d'élus. Sans tarder, nous nous sommes penchés sur une étude sérieuse qui est le PAB - plan d'aménagement du bourg. De la réflexion, des décisions et la réalisation sur plusieurs années qui feront de notre village un agréable lieu de vie, où il sera plaisant de s'arrêter, de s'y promener. Comme le dit souvent Alexandra " Vignols a un potentiel touristique, il faut révéler ce village!" Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de ce grand projet.

Il me reste à souhaiter que l'année 2021 nous fasse oublier la précédente. Préservez-vous pour que demain nous partagions à nouveau ces moments qui nous manquent tant actuellement.

A toutes et à tous, à nos aînés et à nos jeunes : MEILLEURS VŒUX !

Martine Souzy

News de la commune

Accueil des nouveaux habitants

Si vous venez de vous installer sur la commune de Vignols, n'hésitez pas à venir au secrétariat de la Mairie pour vous présenter ou pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire. Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants ne pourra pas avoir lieu comme chaque année en janvier. Ce moment de convivialité devrait se dérouler au printemps, tout comme la traditionnelle cérémonie des vœux du conseil municipal.

CCAS : cadeaux aux plus de 70 ans

La crise sanitaire due à la Covid19 ne nous a pas permis de nous retrouver toutes et tous autour d'une bonne table comme les années précédentes. Les membres du Centre Communal d'Action Sociale n'ont pas oublié nos aînés et ont décidé d'offrir un colis gourmand aux Vignolaises et Vignolais âgés de plus de 70 ans.



Nouveau tarif

Lors de la réunion du conseil municipal du 17 décembre 2020, un nouveau tarif de location de la salle polyvalente a été voté. Les habitants de Vignols pourront ainsi bénéficier, dès que cela sera à nouveau possible, d'une location à 225 € (au lieu de 310 €).

Maintenance de l'éclairage public

Depuis quelques années, la commune a conclu un contrat de maintenance avec l'entreprise Contant qui intervient, une fois par trimestre, en vérifiant toutes les lampes du réseau d'éclairage public et les remplace si nécessaire. Merci de réserver le meilleur accueil aux intervenants.

Marché local



Le marché de Vignols qui a lieu tous les 1er et 3ème jeudis de chaque mois se pare de nouvelles banderoles.



Port du masque obligatoire dans les rues

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire sur la voie publique, sur l'ensemble du département de la Corrèze, par arrêté préfectoral du 15/12/2020.



Autour de l'école

Solidarité pour nos aînés

En novembre dernier, les enfants présents les mercredis au centre de loisirs de Vignols ont réalisé, sous l'œil bienveillant de Stéphanie et de Cyrielle, quelques dessins sur des cartes à gratter, destinés aux résidents de l'EHPAD de Chabagnac. Leurs belles créations ainsi que leur gentil message « Prenez soin de vous » ont permis de mettre du baume au cœur à nos aînés.



Mon beau sapin

L'Association des parents d'élèves du RPI Vignols - Lascaux - St Solve a organisé, en décembre dernier, une vente de sapins. Cette initiative a permis de commander 55 sapins Nordmann en provenance de Haute Corrèze. Merci à toutes les personnes ayant participé à cette vente. Les fonds récoltés permettront de financer des sorties pour les élèves ou des achats pour l'école dédiés à l'apprentissage.

Noël à l'école

Les élèves de l'école de Vignols ont été bien gâtés avant les vacances de Noël.
Au programme : Contes de Christine, déjeuner et goûter de Noël !



Le mardi 15 décembre, Christine est venue avec son sac à papotes raconter des contes de Noël et a préparé un petit tour de magie avec un simple morceau de papier.

Abracadabra et les élèves ont terminé l'année avec enchantement.

Mme le Maire et son conseil municipal remercient chaleureusement Marc DAUBECH pour le remplacement qu'il a effectué à la cantine la 1ère quinzaine de novembre.



Transport scolaire

Tout d'abord merci à Mme Dominique LEGROUX pour sa gestion du Service Intercommunal de Transport Scolaire pendant les six années de sa présidence et aussi pendant l'après-déconfinement ainsi qu'à Mr Philippe GERMAIN, le chauffeur du bus.

Suite aux élections municipales, chaque commune a désigné trois délégués et un nouveau bureau a été élu :

- présidente : Evelyne BOYER (Vignols)
 - vice-président : Sébastien GENESTE (Lascaux)
 - secrétaire : Nathalie CHENARD (Saint-Solve)
 - membres : Pauline PLAZE (Vignols) - Frédéric BOURZAC (St Solve)
 - autres membres : Serge PALLOT (St Solve) - Sylvia TALLET (Vignols)
- Martine SAGEAUD et Pascale SEMBLAT (Lascaux)



Actuellement 47 enfants sont pris en charge par le bus.

Petit rappel : les demandes d'inscriptions doivent être adressées directement à la Région via le module d'inscription et de paiement en ligne accessible sur le site :

www.transports.nouvelle-aquitaine.fr.

Il est rappelé qu'après le 20 juillet les parts familiales seront majorées de 15€.



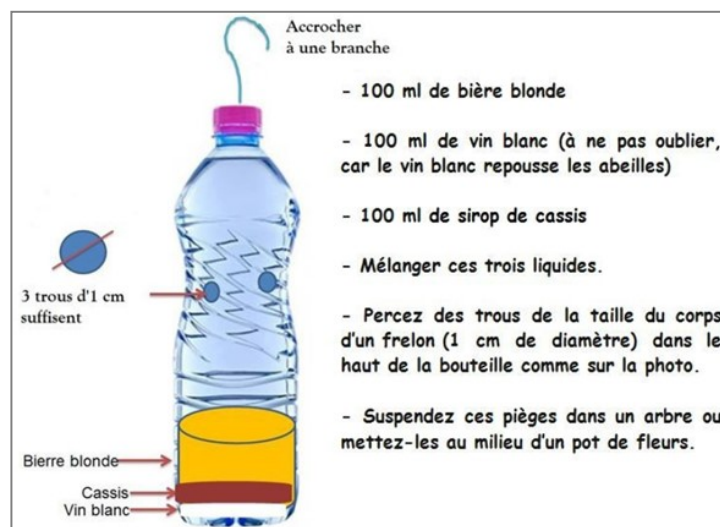
Bien vivre ensemble

Frelons asiatiques

Dès le printemps, le frelon asiatique revient et s'attaque à divers insectes notamment l'abeille. Il peut en tuer jusqu'à 70 par jour et décimer une ruche en une semaine. Il est également dangereux pour l'homme.

Dès février, en installant des pièges, vous pouvez contribuer à limiter la prolifération des essaims.

En effet, les reines sortent à cette période pour créer de nouvelles colonies (à peu près 2 000 frelons).



Je participe à l'entretien de mon trottoir, un geste citoyen



La participation active de chacun de nous pour la propreté de la commune est encouragée par la municipalité. En effet, nous sommes tous individuellement responsables de l'entretien et la propreté de notre trottoir ou de notre pas de porte. N'hésitez pas à prendre l'habitude de balayer, d'enlever

les mauvaises herbes qui poussent devant chez vous et de déneiger !

Ecobuage.

Vous ne devez pas ignorer qu'il est interdit de brûler vos déchets verts, vos ordures. C'est une source de pollution et de désagrément pour vos voisins et votre entourage. Il existe pour ça la déchetterie pour vous en débarrasser. Dans le cas contraire, vous prenez le risque d'une contravention de 450 euros pour ne pas avoir respecté les lois.

Décharge sauvage

Stop aux décharges sauvages !

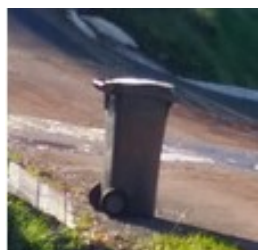
Nous vous rappelons que la déchetterie de St Bonnet la Rivière est accessible à tous les Vignolais (particuliers) et ce gratuitement.

Numéro de téléphone : 06 09 20 37 61.

Jours et horaires : tous les jours 9h-12h 14h-18h sauf le lundi fermé .



SIRTOM : ramassage des bacs



Les bacs individuels de collecte des ordures ménagères et de tri ne doivent pas rester toute la semaine le long des voies publiques. Ils doivent être stockés à l'intérieur des propriétés après le passage des éboueurs.

Un coup de vent, le bac et souvent son contenu se retrouvent au milieu de la chaussée et peuvent être source d'accident surtout sur les petites routes. Le SIRTOM rappelle que chaque usager est responsable civilement de ses bacs, alors n'oubliez pas de rentrer vos bacs les

lundis et vendredis soir.



SYNDICAT MIXTE A LA CARTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VEZERE

Composé de 4 EPCI, (Etablissement public de coopération intercommunale), pour tout ou partie, soient 68 communes, 130 314 habitants, le SIAV œuvre depuis 1969 pour assurer la libre circulation de l'eau et depuis 2018, pour appliquer les préconisations et obligations de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) qui lui a été confiée.

D'autres cartes lui sont confiées, comme Opérations Aménagements, Sauvegarde du Patrimoine, Sentiers, Natura 2000.

En cette année électorale municipale, un nouveau président, Monsieur Daniel FREYGEFOND, a été élu et préside la nouvelle équipe syndicale depuis le 22 septembre.

Dans le contexte de la crise sanitaire, la régie du SIAV ainsi que les entreprises sollicitées ont assuré l'accomplissement du programme annuel dont voici un aperçu des travaux GEMAPI :

- Entretien de la végétation de berge : consistant en l'abattage et l'enlèvement des arbres tombés dans le cours d'eau, pouvant menacer la sécurité des usagers ou augmenter le risque d'inondation sur la Couze, la Loyre, la Vézère, la Corrèze, la Roanne, le Maumont et le Planchetorte ainsi que des interventions coordonnées avec les services de la ville de Brive pour l'entretien des berges bordant la voie verte et du CEN Nouvelle Aquitaine pour la gestion d'une zone humide en vallée de Planchetorte.



Quelques exemples d'intervention de l'année

- Gestion et surveillance des cours d'eau : plan étiage, entretien des passes à poissons et relevés pour la révision du PPGCE.

Les agents du SIAV participent également à la surveillance des milieux et la collecte de données, notamment en assurant l'entretien régulier des passes à poissons des seuils publics du territoire, en participant aux pêches électriques réalisées par la Fédération de Pêche de la Corrèze et en mesurant les débits et la thermie de 15 cours d'eau en période d'étiage pour le compte d'EPIDOR.

En 2021, le SIAV propose un programme annuel dans la continuité du service et dans le cadre de la DIG 2020-2025, l'objectif principal étant d'aboutir à concrétiser un plan de gestion coordonnée par bassin versant. Pour rappel, le territoire est concerné par le bassin Vézère-Dordogne divisé en sous bassin :

- Isle
- Dordogne
- Vézère

La rencontre des membres élus, et des différents acteurs, a été et est toujours perturbée par la situation sanitaire. Néanmoins,

le SIAV continue d'assurer le suivi et la gestion des cours d'eau.

Le président, les membres du comité syndical et l'équipe du SIAV vous souhaitent en cette fin d'année l'accomplissement de vos projets pour un avenir le plus serein possible.

RETROUVEZ LES ACTIONS ET L'ACTUALITE DU SIAV SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.SIAV-VEZERE.FR

Etat civil au 31 décembre 2020

Mariage

Le 29 octobre Thomas WILLARD et
Cynthia CHEVALLIER

Naissance

Le 11 novembre Louise KAISSE

Décès

Le 16 octobre Léon Henri LACHAUD
Le 25 décembre Céliane Yvette RAVEL née LAVAUD

Inhumations

Le 08 octobre Lucienne LAPORTE née BAILLOT
Le 25 octobre Denise FRESSAC née BERTRAND
Le 21 novembre Julienne ROCHE née BERNARD

Téléthon 2020

Cette année 2020 la traditionnelle soirée des associations au profit du Téléthon n'a pas pu avoir lieu. Les bénévoles ne se sont pas découragés.

Dans le respect des gestes barrières, une vente de jacinthes, de sucres d'orge et d'objets divers (réalisés par les enfants du centre de loisirs et Mado Rolland), a été réalisée.

Ces ventes et des dons ont permis de reverser au Téléthon la somme de 651€60. Un grand merci à tous.



Infos travaux

De nombreux travaux de voirie ont été effectués ces derniers mois : route du moulin, nettoyage des ruelles... Le chantier rue de l'ancienne Poste est en cours. D'autres travaux sont à venir, notamment au Bert, dès le printemps.



Soutien de l'Agglo de Brive au numérique

Vous êtes commerçant, artisan, chef d'entreprise, l'Agglo de Brive vous accompagne dans votre transformation numérique ! **Briv'Accélère** est un programme d'actions dédiées à la digitalisation des acteurs économiques du territoire de l'Agglo de Brive :

- Ateliers gratuits de formation et de sensibilisation aux enjeux du numérique (Prise en main d'outils numériques, information sur les réseaux sociaux, protection des données, Google My Business, e-commerce, création de contenus).
- Réalisation de diagnostics stratégiques et numériques (état des lieux de l'activité, expression des besoins, stratégie de transformation numérique).
- Aides financières pour accompagner les prestations de transformation numérique (Site Web marchand, visibilité sur les réseaux sociaux, logiciels métiers...).

Pour plus d'informations :

Tél : 05 55 24 67 47

briv-accelere@agglodebrive.fr



Échos de « l'Amicale des Sentiers Pédestres de Vignols et des Environs »

Depuis septembre, l'Amicale a repris ses activités de plein air.

Les randonnées se font dans le nécessaire respect des gestes barrières et de la distanciation physique.

Une liste des participants est archivée pour assurer un suivi en cas de contamination de l'un d'entre eux.

Les jours de randonnée : mardi après-midi, mercredi après-midi et dimanche tous les 15 jours.

Le programme des sorties est affiché à la mairie de Vignols et peut être consulté sur le site de l'Amicale www.randovignols.com



Dimanche 18 octobre, malgré une météo un peu fraîche, les randonneurs les plus courageux ont passé la journée à Tarnac.

Superbe rando entre moulins, petits ponts et rochers.

Très beau circuit avec des chemins en sous-bois, bordés de murs en pierres sèches recouvertes d'une magnifique mousse, et parfois pavés de grosses dalles de granit.



Pour de plus amples informations concernant « l'Amicale des Sentiers de Vignols et des environs » contactez la Présidente :

Mme PRODEL Paulette

05 55 25 92 84

33 route de Razeix - la Brudie

06 87 39 52 59

19130 OBJAT

Article rédigé par Mme PRODEL.

Vignols illuminé

Merci aux agents municipaux, aux bénévoles du Comité des fêtes et du conseil municipal pour avoir illuminé le village et fait briller les yeux des petits comme des grands.

